



Monsieur le Maire, Lionel BENHAROUS
96, rue de Paris
93260 les Lilas

Les lilas, le jeudi 24 avril 2025

Objet : *Préavis de grève du 1 mai au 31 mai 2025*

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des journées d'action de la fonction publique nous relayons le préavis de grève départemental qui couvre la période du 1 mai au 31 mai 2025, de 0 à 24h, applicable aux agents territoriaux de la ville des lilas et du CCAS.

Ces journées permettront de porter les revendications suivantes :

Dans la fonction publique, les agent.es subissent de plein fouet l'orientation budgétaire du gouvernement : inflation, bas salaires, blocage du point d'indice et après la mise en place du jour de carence, voici la dernière punition : perte de rémunération de 10% en cas d'arrêt de maladie. Il n'est pas acceptable que les services publics soient la variable d'ajustement financier d'un gouvernement qui ne comprend toujours pas, malgré les crises successives, que nos services publics sont la colonne vertébrale de notre pays et de notre démocratie ! Nous réaffirmons la nécessité de préserver notre modèle social et les droits qu'il garantit.

Luttons pour la sauvegarde de nos services publics, pilier de notre pays et de notre démocratie !

La Fonction Publique Territoriale est malmenée, ses agent.es sont méprisé.es, considéré.es comme s'ils étaient des travailleuses et travailleurs de seconde zone :

- Baisse constante du pouvoir d'achat,
- Perte d'attractivité,
- Départ en masse des agent.es,
- Augmentation de la contractualisation,
- Dégradations des conditions de travail,
- Absence de reconnaissance,

Nous revendiquons haut et fort :

- Des moyens budgétaires à la HAUTEUR des missions des fonctionnaires car ils ne doivent pas être la variable d'ajustement des projets de lois de finances : hausse du point d'indice à 6 euros,
- La rémunération complète, sans carence, pendant les jours d'arrêt maladie ordinaire,

- les conditions budgétaires de versement de la GIPA pour 2025,
- Des moyens humains à la HAUTEUR d'un service public de qualité, par des créations de poste sous statut et la titularisation des agent.es contractuel.les,
- L'abrogation de la réforme des retraites, retraite à 60 ans,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,

Aussi, la CSD CGT93 revendique sur le département de la Seine-Saint-Denis :

- Pour des conditions de travail décentes et des moyens humains à la HAUTEUR d'un service public de qualité
- Pour la stagiairisation et la cdisation des agent.es contractuel.les
- Pour un avancement de grade pour tous les agents dès qu'ils remplissent les conditions et une
Transparence sur toutes ces questions
- Pour le respect du dialogue social et des instances
- Pour le droit à l'action sociale pour tous
- Pour des moyens budgétaires à la HAUTEUR des missions des fonctionnaires
- Pour la prise en compte de la pénibilité et un aménagement du temps de travail
- Pour le maintien des COS-CASC
- Contre la fusion Saint-Denis et Pierrefitte
- Contre la mise en place des CNAS par nos employeurs
- Contre le déménagement du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis à Saint-Denis
- Contre les licenciements abusifs pour inaptitude physique
- Contre le non respect de la réglementation en matière de santé et l'obligation des employeurs de saisir le conseil médical
- Contre la précarité des agents (environ 45 % du personnel des collectivités sont
Contractuels)
- Contre la fin des externalisations de services avec un retour en régie.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

**Pour le bureau,
Éric Karges**

KARGES